



MARDI 11 JUILLET 2017 à 11 HEURES



## QUAND ORPEA UTILISE LA SANCTION POUR FAIRE PRESSION SUR LES LUTTES

ON VIT UNE ÉPOQUE FORMIDABLE

LES  
SALARIÉS  
SONT MIS  
À LA PORTE



ET LES  
INSPECTEURS  
DU TRAVAIL  
SONT MIS EN  
EXAMEN!

- FANOUR -

Une punition cruelle tombe pour Agnès  
GANE,  
éluée CGT Déléguée du personnel,  
éluée CGT du Comité d'Entreprise (CE) UES  
ORPEA,  
et Représentante syndicale CGT au CHSCT  
(Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de  
travail)

Elle a dénoncé vos conditions de travail inavouables, déplorables au sein des diverses instances, elle a dérangé, gêné en usant de sa liberté d'expression !

Chaque jour, elle continue de se battre pour une meilleure vie au travail, de vous défendre, de défendre son métier, vos métiers !

Quand on s'attaque à un représentant, c'est  
tout ce qu'il représente qui est  
attaqué !

**ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE**



N'hésitez pas à contacter : La Déléguée Syndicale Centrale CGT ORPEA -  
Madame RIGODON Michaëlle au 06.49.19.21.04